



## La Lettre du Maire

N° 41 – Septembre 2018

Chères Bavilléroises, chers Bavillérois,

L'été se termine et il est temps de faire le **bilan des manifestations** municipales. Celui-ci est tout à fait positif puisque les deux marchés nocturnes organisés en juillet et en août ont été des succès en termes de fréquentation. Par ailleurs, le traditionnel tournoi de foot proposé récemment au terrain multisports a constitué une belle réussite également. Il me tient à cœur de **remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite** : les élus et les services municipaux, les bénévoles dont l'implication est essentielle à la vie de notre commune, les commerçants, les musiciens, le traiteur mais aussi et surtout l'ensemble des participants aux différentes actions.

Par ailleurs, le **plan canicule** mis en œuvre par le CCAS a été particulièrement utile cette année. Il est le symbole même de **la solidarité telle qu'elle doit s'exprimer** dans une ville comme la nôtre.

Cet automne marquera **l'achèvement de plusieurs chantiers** menés par la municipalité. Tout d'abord, les rénovations **de la toiture et de la façade de la Mairie** donneront une nouvelle image du centre-ville.

Mais surtout, la fin des travaux du **parc urbain** marquera l'aboutissement d'un projet important du mandat actuel. Il inclura une allée piétonne reliant la cité Paul Barret à la Grande Rue François Mitterrand, des cheminements doux accessibles aux personnes à mobilité réduite, une placette destinée à accueillir des manifestations populaires et festives, ainsi qu'un terrain de boules rénové, un club-house et un parking d'une vingtaine de places.

Bonne rentrée à tous ! Que les mois qui viennent voient la concrétisation de vos projets professionnels et personnels !

**Éric KOEBERLÉ**  
Maire de Bavilliers

## **Centenaire de la guerre 1914 – 1918 : appel à la population**

A partir du mois d'octobre et jusqu'à décembre de cette année, la médiathèque va mettre en lumière le centenaire de la guerre 1914 - 1918 et plus particulièrement les femmes du Territoire de Belfort. Des expositions et des conférences d'historiens sont prévues pour cette occasion.

Aussi pour apporter une valeur ajoutée à cet évènement, la médiathèque recherche des objets relatifs à la Grande Guerre que vous seriez susceptibles de lui prêter (habits, casques, etc.). Vous pouvez contacter directement le personnel de la médiathèque ou Chantal Bueb, adjointe en charge de la culture. Chaque évènement fera l'objet d'une communication particulière en temps utile.

## **Journée Nationale du Commerce de Proximité et de l'Artisanat**

L'association "Les Vitrines de Bavilliers" participe pour la troisième année consécutive à la Journée Nationale du Commerce de Proximité et de l'Artisanat. Elle aura lieu le samedi 13 octobre. Le matin, le café et les croissants vous seront offerts par les commerçants participant à l'opération.

Venez nombreux découvrir les différentes animations gratuites qu'ils vous proposeront pendant toute la semaine du 8 au 13 octobre.

## **Les inscriptions à l'escalade sont ouvertes**

La municipalité a décidé la construction d'un nouveau mur d'escalade dans le gymnase. Il sera opérationnel mi-septembre. Les séances seront animées par Christophe Vogel, animateur sportif de la commune. Les inscriptions pour cette activité peuvent d'ores et déjà s'effectuer auprès de la Mairie.

## **Rappel des règles de stationnement des véhicules**

En tant que Maire, il m'appartient de rappeler les règles en la matière. Le stationnement dans les rues doit se faire exclusivement dans les cases prévues à cet effet. Ces cases appartenant au domaine public, elles ne peuvent pas être réservées à un tiers. La durée maximale autorisée pour le stationnement est de 7 jours sur la même case.

Dans l'intérêt public, j'ai expressément demandé à mon premier adjoint ainsi qu'à l'agent de sécurité sur la voie publique d'établir systématiquement un procès-verbal en cas de non-respect de ces règles élémentaires.

## **Litiges entre voisins : quelques précisions sur le rôle de la Mairie**

Nous rappelons que la Mairie ne peut intervenir dans les problèmes de voisinage que par une action de conciliation afin que le différent puisse se régler à l'amiable, ce que nous encourageons à faire autant que possible. Lorsque les échanges n'aboutissent pas, charge pour les protagonistes de prendre attache avec le tribunal compétent en vue d'un dépôt de plainte.

### **Agenda**

**Marchés hebdomadaires** Tous les vendredis matin – Place Jean Moulin

**Marché mensuel** Dim 09/09 et 14/10 matin – Place Jean Moulin

**Journée Nationale du Commerce de Proximité** Sam 13/10 et semaine précédente – Dans vos commerces

**Retrouvailles des anciens de l'école Maurice Henry (1972 - 1977)** Sam 15/09 à 15h – Cour de l'école

**Conseil municipal** Mer 26/09 à 20h – Salle d'Honneur de la Mairie